

Premières élections

Cette évolution se continua pendant toute l'année 1949. En juin, la Haute Commission alliée, créée à Paris, venait mettre fin au régime militaire. Dans les mois précédents, la constitution du gouvernement de l'Allemagne occidentale avait été adoptée par le Conseil parlementaire, approuvée par les gouverneurs militaires et ratifiée par les gouvernements des *Länder*, puis finalement promulguée. Le 14 août, deux mois après la promulgation de la loi électorale, avaient lieu les premières élections de la République fédérale.† Les résultats définitifs révélèrent que 78,5 p. 100 des 31,179,422 électeurs inscrits avaient exercé leur droit de vote. Sur les 402 sièges du Parlement fédéral (*Bundestag*), le CDU/CSU en remporta 139, le SPD 131 et le FDP/DVP, 52.‡ M. Konrad Adenauer, démocrate chrétien, devint le Chancelier fédéral, tandis que le professeur Theodor Heuss fut élu Président de la République fédérale.

Le 21 septembre 1949, le statut d'occupation entraînait en vigueur. Ce complément nécessaire de la constitution fédérale définissait les relations des puissances occupantes avec le Gouvernement allemand et énumérait les pouvoirs que la Haute Commission alliée se réservait.* La France ayant consenti, par suite des Accords de Washington d'avril 1949, à la fusion des trois zones, le statut d'occupation créait des obligations aux trois puissances de l'Ouest. La France avait aussi adhéré en avril 1949 à la politique des industries limitées ou interdites. Fin novembre l'accord intervenu entre la Haute Commission alliée et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne et connu sous le nom de Protocole du Petersberg marquait un nouveau pas dans la voie du transfert au Gouvernement allemand de l'entière responsabilité de la conduite des affaires nationales.

Au cours des premiers mois de 1950, le conflit survenu entre l'Est et l'Ouest domina les événements politiques de la République fédérale. Le haut commissaire américain (en février) et le Gouvernement allemand (en mars) proposèrent tous deux la tenue d'élections dans toute l'Allemagne, mais leur proposition fut repoussée par le « front national » de la zone orientale, appuyé par les Soviétiques. Dans le même temps, la République fédérale commençait à donner certains signes que la gratitude allemande pour les concessions accordées par les puissances occupantes prenait la forme d'une « attente fébrile de nouvelles faveurs ».

C'est alors que débutèrent les préparatifs destinés à ouvrir des consulats allemands à l'étranger et à faire admettre l'Allemagne occidentale dans quelques institutions internationales. L'opposition allemande à la politique française à l'égard de la Sarre révéla l'existence d'un nationalisme latent, et le démantèlement demeura un sujet d'anxiété pour le Gouvernement et la Haute Commission alliée. Les principales attaques contre le démantèlement furent déclenchées par les sociaux-démocrates (SPD), sous l'impétueuse direction du docteur Kurt Schumacher. Pour des raisons différentes, le parti communiste, sous la conduite de Max Reimann, emboîta le pas. Le mécontentement suscité par l'occupation se donna plus librement cours, notamment en ce qui concernait le droit de rejeter les décisions législatives et le coût de l'occupation.

† Voir *Affaires extérieures* de septembre 1949, pp. 3-8.

‡ CDU — Parti chrétien démocrate;

CSU — (Bavière) Parti chrétien-social;

SPD — Parti social-démocrate (Sozial-demokratische Partei Deutschlands);

FDP — Parti libéral-démocrate;

DVP — Parti populaire démocrate (Demokratische Volks-Partei).

* A cause de la situation spéciale de Berlin, les puissances de l'Ouest avaient publié en mai 1949 une déclaration de principes qui garantissait, dans le cadre de la constitution temporaire, les pouvoirs du gouvernement municipal, établissait les domaines où ces pouvoirs étaient réservés à la Kommandantur alliée et assuraient à tous la jouissance des droits civils.